

En cela, vous pensez comme S. E. le Cardinal Préfet, qui dit aujourd'hui qu'il est expédient de reprendre cette vieille affaire, qu'une égoïste jalousie et une lâche crainte ont déjà fait échouer deux fois. C'est aussi ce que pense l'illustre Evêque des Trois-Rivières, comme chacun peut voir, dans sa belle lettre du 23 Nov. dernier, *supprimée* par le *Factum* Laval. Je rougis d'accoler ce noble nom au *Factum*;—Laval n'était-il pas un gentilhomme, de cœur et de race ?

Ainsi donc, les *Décrets*, les *sentences*, les *décisions*, en faveur du Monopole, disparaissent devant l'éclatante vérité, à savoir que tout se borne à ce qu'après avoir répandu hier : ce n'est pas expédient, le Cardinal Préfet dit aujourd'hui : c'est expédient.

Et le *Factum* qui fait sonner le tocsin par quatre Evêques pour apprendre cela à La Puissance ! Eh bien ! bonhomme, pour votre pénitence, vous récitez à genoux les deux vers qui suivent, dans la grande salle de l'Université-Laval, et cela, une fois par jour, jusqu'à ce que le Décret érigeant l'Université de Montréal soit publié officiellement.

Que deviendra l'auteur, après tous ces grands cris ?

La montagne en travail enfante une souris.

IV

La question Laval a deux côtés ; le côté humain, et le côté divin ; l'ordre temporel, et l'ordre surnaturel. Déjà, dans l'ordre temporel, Laval possède une belle existence acquise, comme dit le *Factum* au prix de grands sacrifices.

Naturellement, Laval travaille à conserver, sinon à augmenter cette grande existence, comme un moyen de conserver et d'agrandir son influence morale sur la société.

Jusque là, la critique s'incline et se tait. Mais le côté le plus important est le côté divin, l'ordre surnaturel. Il consiste à travailler efficacement au salut de la jeunesse studieuse, par la science ; mais une science fondée et fécondée par la religion, et que la Sainte Eglise encourage et bénit.

Or, de quel côté inclinent, dans cette lutte déplorable, le *Factum* et les quatres lettres ? n'est-ce pas exclusi-